

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 2030063

N/REF : 4/03/2022 10H14 C:025626 I:31487
V/REF : 22014273
V/Email reçu le Vendredi 04/03/2022 à 10H14

ALPES ISERE HABITAT
Agence Fontaine PG1
Code Service : COMPTABILITE
53Bis Mail Marcel Cachin
38600 FONTAINE

V/REF.IMM. G00004
IMMEUBLE : LE NOUVEAU MAIL
40 a 68, MAIL MARCEL CACHIN
38600 FONTAINE

Fontaine, le 07 Mars 2022

Référence Marché: 2020.0064
LOCALISATION : ALLEE N54 MAIL MARCEL CACHIN - PARTIES COMMUNES - CONTACTER SI BESOIN
MME FLORENCE ASSISTANTE DE RESIDENCE : 06 42 95 58 21
MOTIF : INTERVENIR POUR : - REFOULEMENT REGARD
Donneur d'ordre : Mme O GRAITI

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 04/03/2022 A 11H
INTERVENTION DEPUIS LE 54 MAIL MARCEL CACHIN
INTERVENTION POUR UN REFOULEMENT REGARD
CONSTAT : PRESENCE D'UNE POMPE DE RELEVAGE HORS SERVICE
PREVOIR L'INTERVENTION EN CONTRAT POUR LES POMPES DE RELEVAGE

OBSERVATIONS : LC AB EMAIL en CC le 07/03/22 à 13H32 veronique.deloche@alpeshabi
LC AB Email envoyé le 07/03/22 à 13H32 M. S BELLET (AB)
AH LCOMPTER Email envoyé le 07/03/22 à 10H58 Mme O GRAITI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Ft Déplacement Distance 0 a 25 Km	1	21,24		21,24
1,50	H. Camion Hydro. Le 04/03/2022	1	73,36		110,04
TOTAL H.T.					131,28
T.V.A. a 10,00%					13,12
TOTAL T.T.C.				En EURO	144,40

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN